



N°8

L'ALOUETTE

Le Journal Municipal de La Commune de La Louvesc



Bonne Année 2012

Tir réussi pour le 14 juillet 2011 !



Dans les pages suivantes vous découvrirez, tout d'abord, les images colorées de l'Été montrant le dynamisme de notre village et cela grâce aux nombreux bénévoles « toujours prêts » et que je remercie au passage. Une fierté cette année : dix ans après la dernière arrivée de « L'Ardéchoise », souvenez-vous c'était en l'an 2000, notre village a enfin réintégré cette course mythique.

Ensuite, vous verrez les « derniers » travaux réalisés par la municipalité et ils sont nombreux...

Mais, l'évènement le plus important sera sans nul doute le démarrage du chantier de construction de la nouvelle station d'épuration. Voilà plus d'une décennie que ceux « du bas » considèrent Lalouvesc comme un point noir vis à vis de la pureté de l'Ay. Nous ne pouvons donc qu'être fiers de contribuer à améliorer l'environnement. Mais, mon point de vue sur cette opération est cependant très nuancé. D'abord, nous avions une station d'épuration qui fonctionnait parfaitement six mois par an au moment du pic de population donc durant la période estivale la plus critique pour le cours d'eau. Et, c'est contraint et forcé, par l'Etat, que nous avons dû lancer cette rénovation. Ce projet s'est révélé techniquement complexe d'où trois ans d'études avant de démarrer le chantier. Certes nous avons obtenu 80% de subvention ce qui, par les temps qui courent, est inespéré, mais ce chantier, de plus million d'euros (TTC), arrive en pleine crise financière ; il a d'ailleurs failli s'arrêter net par défaut de banque prêteuse ! C'était aussi le plus mauvais moment pour emprunter vis à vis du taux d'endettement de notre commune dont l'extinction de la dette aurait démarré début 2013. Conséquence, nous ne pourrons plus réaliser d'investissements avant la fin de cette mandature, c'est à dire très concrètement : entretenir la voirie, remplacer les véhicules communaux, hors d'âge, interconnecter nos réservoirs d'eau potable, etc.

Autre souci en cette fin année 2011, le départ de la secrétaire de mairie que je remercie au passage pour le travail accompli depuis dix ans mais dont le remplacement s'est trouvé compliqué par le départ de sa remplaçante, tout juste formée, mais en attente d'un heureux événement ... heureusement que Mylène est venue à notre secours !

Je ne peux pas non plus passer sous silence la prochaine fermeture hivernale du Cénacle ainsi que le transfert de la maison de retraite privée les Opalines à Tournon s/Rhône. **Tout cela n'augure pas d'un avenir radieux pour le village.** Néanmoins, deux perspectives d'avenir intéressantes se profilent. D'abord, le vote d'importants crédits budgétaires pour la reprise des travaux de calibrage de la RD585A entre Lalouvesc et Satillieu qui reste classée un itinéraire d'intérêt économique et touristique. Cela, grâce au travail de notre Conseiller Général Pierre GIRAUD que je remercie. Ensuite, la validation de l'avant-projet pour la construction d'une maison des énergies renouvelables et du développement durable sur notre commune afin de renforcer son attrait touristique tout au long de l'année. Je remercie également au passage les maires de St Pierre s/Doux, Michel VAUTARET, et de St Symphorien de Mahun, Frédérique MONOD, qui soutiennent très activement ce projet.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Jean-François COUETTE,
Maire de Lalouvesc.



XXIII CARREFOUR DES ARTS DE LA LOUVESC



Le député Olivier DUSSOPT, les maires de La Louvesc et St Pierre s/Doux



Les six exposantes



Jean-Pierre JOUBERT, sa femme, Bernard BESSET et les exposantes



Les membres du Carrefour des Arts en compagnie de leur Président

L'exposition s'est déroulée du 10 Juillet au 22 Août 2011 sur les quatre niveaux du Centre d'Animation Communal de Lalouvesc. Le temps maussade du mois de Juillet aura été propice aux visites qui, rappelons-le, sont gratuites.

Cette année, le Carrefour des Arts avait décidé d'inviter uniquement des femmes artistes. Il leur a été proposé de nous faire partager, à la fois leur passion pour l'art, mais également, leurs sentiments de femme face à l'exacerbation des conflits à tous les niveaux de la société.

L'exposition a présenté les œuvres de :

- Suzanne PHILIDET (Sculptures de verre, vitraux, fusains),
- Marie ARNAUD TULLER (Sculptures intérieures et monumentales, peintures),
- Michèle VAN COTTHEM (Peintures),
- Rose DALBAN (Peintures),
- GALLA (Peintures et photographies),
- Camille GUILLAUD (Laques).

Deuxième vagues de cabanes perchées au camping municipal



La cabane d'accueil ...



... pour les touristes en recherche de nouveautés ...



Les treuils permettant le ravitaillement



Equipement tout confort avec toilettes sèches



L'arrosage comme il se doit ...



... au cœur du village perché

Après l'inauguration des trois premières cabanes au mois d'avril 2011, c'était au tour de deux grandes cabanes, version modèle familiale, de voir le jour.

Une cabane d'accueil (*photo du haut à gauche*) a également été mise en place à côté du bâtiment sanitaire du camping.

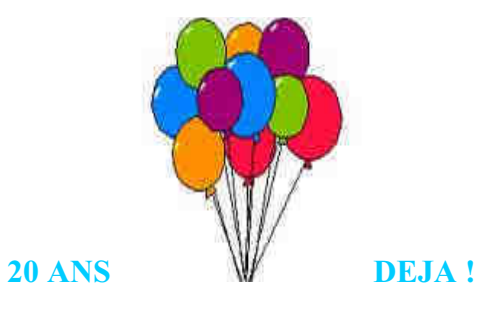
En 2012, les cabanes seront proposées en location du 1^{er} février au 31 décembre. Pour réserver contacter :

contact@cabanes-lalouvesc.com



L'ETE EN IMAGES

L'Ardéchoise de retour à Lalouvesc 10 ans après ...



20 ANS

DEJA !



L'Ardéchoise est parfois un véritable chemin de croix ... mais, La Louvesc, cela se mérite !



L'Ardéchoise vue du côté des bénévoles ...



Une énorme mobilisation de logistique et de ... bénévoles habillés aux couleurs du sponsor



L'ETE EN IMAGES

Les bénévoles mousquetaires suite ...



Le salut aux braves qui sont parvenus jusqu'au col des Grands ...

L'ETE EN IMAGES

L'Ardéchoise : débriefing des bénévoles ...



L'Ardéchoise une course ouverte de 7 à ... 100 ans !



Le doyen et centenaire, Robert MARCHAND, inaugurant le Col rebaptisé à son nom

L'ETE EN IMAGES



Rallye « Classic Forez »



La Louvesc reste un lieu privilégié de rencontre pour les amateurs et les professionnels de voitures de collection ... Merci à l'équipe BRUNEL, et au 1^{ier} adjoint, d'avoir accueilli les participants.

A partir de l'automne 2012, les sœurs du Cénacle ne passeront plus l'hivers à La Louvesc ...



Peu de temps avant d'annoncer la prochaine fermeture hivernale de leur Maison Mère, les sœurs du Cénacle inauguraient une nouvelle salle moderne retraçant le parcours de leur fondatrice et de leur ordre.



Les Promenades Musicales
de La Louvesc
&
du Val d'Ay

Cru 2011



Jazz New Orleans



Les Voleurs de Swings



Chansons françaises



Et concerts classique dans la
Basilique de La Louvesc



L'ETE EN IMAGES

A Saint Pierre s/Doux



Grands airs d'opéra



Dans la magnifique église du XII

Une partie de l'équipe lors de la dernière représentation dans la chapelle de la Vie Tara



Sous la direction de Gilles LEFEVRE

Violons: Gilles LEFEVRE, Madeleine ATHANE, Elsa MOATTI, Oriane RIBALER, Alejandro JIMENEZ, Flore SELINI. Altos: Arnaud LIMONAIRE, Agnès LEON.

Violoncelles: Gwendeline LUMARET, Claire MABIRE. Contrebasse: Rémi FRANCOIS.

Guitare: Simon SCHEMBRI. Piano: Philippe LEFEVRE.

Soprano: Lys NORDET. Baryton: Christophe MAFFEL.

Création: Pierre André ATHANE.

LES GRANDS TRAVAUX ...

HISTOIRE D'EPURATION ...



Abattage des arbres



Dernier Eté pour ...



... l'ancienne station



Les fondations



Construction des bassins



LES GRANDS TRAVAUX ...

HISTOIRE D'EPURATION ...



Test d'étanchéité des bassins



Mise en place des axes des biodisques



Réhabilitation du clarificateur



Vue de la future entrée



Démantèlement des anciens supports



Mise en place de la charpente

Dans l'attente des beaux jours pour la mise hors neige !

A suivre ...

LES GRANDS TRAVAUX ...

Raffraîchissement de la façade du garage « Valériani »



Réfection du mur du gîte communal au CAC du côté de l'escalier de secours



Impasse du Mézenc



De nouvelles barrières ont vu le jour ...



LES GRANDS TRAVAUX ...

Le Lotissement du Val d'Or enfin goudronné !



Voilà plus de 10 ans que les propriétaires riverains de la voie interne du Lotissement du Val d'Or attendaient le revêtement goudronné tel que promis dans le règlement du lotissement. Cette opération aura tout de même coûté environ 40.000€HT sur un budget du lotissement déjà déficitaire de 27.000€ ... il faudra donc rembourser 67.000€ via le budget général de la commune ...

LES GRANDS TRAVAUX ...

Séparation des réseaux au niveau de l'ancienne Maison de Retraite Publique



Réfection et mise en séparatif des réseaux d'assainissement & d'eaux pluviales Sous l'ancien Hôtel Beau Site



Le centenaire de Lalouvesc !



Gustave BRUAS, au centre, originaire de Saint Bonnet le Froid, entouré de ses enfants : Son fils, Gabriel, et de ses quatre filles, Marie-Thérèse, Marcelle Denise et Marie-Gabrielle

Gustave BRUAS est né le 25 novembre 1911 à St Bonnet-Le-Froid. Il fut élevé par ses grands parents maternels. Il a hérité de sa grand mère le plaisir de chanter. En juin 1932, il fit son service militaire à Rodez dans les Chasseurs Alpains, puis, à Albi aux éclaireurs skieurs. Il épousera Maria MOULIN le 4 décembre 1934. Ils habitèrent à St Bonnet-Le Froid, à la Font de Tredos, et eurent cinq enfants : Gabriel, Marie-Thérèse, Marcelle, Marie-Gabrielle et Denise. Il a aujourd'hui vingt petits enfants et quarante trois arrières petits enfants et ... cinq arrières arrières petits enfants !

Pendant sept ans, Gustave participera à la mairie de St Bonnet-Le-Froid.

Gustave, notre centenaire, habite à La Louvesc depuis vingt trois ans. Il est bien entouré par sa famille et par les aides ménagères. Il aime lire et regarder la télévision. A l'heure où nous écrivons cet article, M. BRUAS a été hospitalisé à Annonay. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et un retour rapide dans notre commune en bonne santé.

N.D.

Bref, on vit vieux dans nos campagnes ...

LA VIE DU VILLAGE

DES PAGES SE TOURNENT SUR LA LOUVESC :

Fermeture de la maison de retraite privée « Le Grand Hôtel »



Embarquement pour « Citer » ? ... non, Tournon s/Rhône !

Le départ de la secrétaire de Mairie



Arrivée en 2000, pour remplacer Nicole POIROT qui partait en retraite, Corinne MEALLIER (*au centre*), originaire de Saint André en Vivarais, aura connu deux mandatures, et donc deux équipes distinctes, ce qui n'aura pas été de tout repos ...

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans son nouvel emploi de Rédactrice Territoriale à la « Grande » Mairie du Chambon s/Lignon.

ETAT CIVIL

Décès :

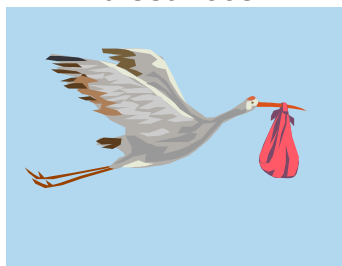
12/01/2011	Colette Monique Nicolle JOUAULT	74 ans	Les Opalines
26/01/2011	Marie Antoinette ASSAYRENC	93 ans	Les Opalines
17/02/2011	Georges Pierre Emile FERREOL	90 ans	Les Opalines
13/03/2011	Marc Marie Joseph Léon MAISONNAS	56 ans	La Louvesc
17/03/2011	Daniel Alain François Flavien POINARD	56 ans	La Louvesc
07/04/2011	Juliette Emilie LEBREUIL	84 ans	Le Balcon des Alpes
11/04/2011	Anne Marie Augustine ESNAULT veuve GOUGET	100 ans	Les Opalines
24/04/2011	Gabriel Ferdinand Marius ROCHE	90 ans	Le Balcon des Alpes
23/05/2011	Marie Louise AMBLARD veuve CLUZE	91 ans	Les Opalines
14/06/2011	Paul Hilarion LOMAGNO	87 ans	Le Balcon des Alpes
01/07/2011	Véronique Jeanine MANIOULOUX	50 ans	Hameau du Besset
28/07/2011	Yvonne Louise Hortense Juliette GINIES	91 ans	Le Balcon des Alpes
22/08/2011	Jean Emile Abel LE MAULT	92 ans	La Louvesc
02/09/2011	Marie Madeleine Pierette GAY veuve PERBET	91 ans	Le Balcon des Alpes
16/10/2011	Gabriel Georges GIROUD	79 ans	Le Balcon des Alpes
29/12/2011	Auguste Emile Joseph BETON	92 ans	Le Balcon des Alpes

Mariages :



25/06/2011	Amanda Joy GUENDOZ & Julien Dany MORGAN DE RIVERY
09/07/2011	Muriel Aurélie Julie COSTE & Gilles Maxime Marie Dominique DOUYERE
03/09/2011	Elvire Marion Julie CAVELIER & Florent Alphonse Eugène ALBERGNE

Naissances :



16/09/2011	Axel Michaël Jacques Pedro SANCHEZ
30/11/2011	Valentin Olivier VIGLIOTTI



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LE CONTRAT DE RIVIERES AY OZON

L'expression d'une dynamique locale

Depuis 4 années, le syndicat de rivières de l'Ay/Ozon prépare la mise en place d'une démarche partenariale pour la gestion des cours d'eau : le Contrat de Rivières Ay/Ozon.

Un Contrat de Rivières est un véritable engagement moral et financier entre les collectivités locales, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur une programmation d'actions définie sur 5 ans.

Cette étape préparatoire de plusieurs années, déterminante pour la réussite future du Contrat, a permis d'envisager une gestion globale, cohérente et concertée des milieux aquatiques de l'Ay et l'Ozon.

12 études ont ainsi été menées afin d'améliorer la connaissance de nos cours d'eau. Pas moins de 74 réunions différentes ont réunis les acteurs locaux (élus, pêcheurs, agriculteurs...) et partenaires institutionnels (Conseil Général de l'Ardèche, Conseil Régional Rhône-Alpes, Agence de l'Eau RMC, Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche...) autour d'une même table pour réfléchir ensemble à cet enjeu majeur qu'est la gestion et la préservation de la ressource en eau et du patrimoine aquatique.

Fort de ces années de réflexion et de concertation, le syndicat a rédigé en 2010-2011 l'ossature du Contrat de Rivières.

Ce Contrat a été approuvé par les élus du territoire durant le printemps 2011, puis par les partenaires institutionnels durant l'été 2011.

Le contenu du Contrat

Le programme d'actions compte 65 opérations comprises dans 3 volets distincts :

- Volet A : Améliorer et préserver la qualité de l'eau. Les 18 opérations inscrites dans ce volet concernent les travaux d'assainissement collectif (station d'épuration et réseaux) et l'assainissement non collectif (aide financière apportée aux usagers réhabilitant leur installation).
- Volet B : Gestion de la ressource en eau et mise en valeur des milieux aquatiques. Ce volet comporte 28 opérations ayant pour objet la gestion quantitative concertée de la ressource en eau, la restauration écologique et la valorisation des milieux aquatiques, la limitation des risques d'inondation et la préservation des espèces emblématiques de nos rivières (écrevisse à pattes blanches, truite fario...).
- Volet C : Communication, coordination et suivi du Contrat de Rivières. Les 19 actions de ce volet s'attachent à sensibiliser la population et les élus sur la préservation de l'eau et des milieux aquatiques mais aussi à mettre en place un programme d'évaluation et de suivi de la qualité globale de nos cours d'eau.

La mobilisation exceptionnelle de financements extérieurs au territoire

Le coût des opérations prévues au Contrat représente un montant total de près de **5 millions d'euros** (hors actions pour lesquelles la participation des financeurs n'est pour l'instant pas connu).

Face à ce programme d'actions ambitieux, les partenaires financiers du Contrat ont répondu par une mobilisation exceptionnelle de financements extérieurs au territoire. Ainsi, les partenaires se sont engagés à participer financièrement à hauteur de :

- 1 671 184 € pour l'Agence de l'Eau RMC,
 - 1 067 953 € pour le Conseil Régional Rhône-Alpes,
 - 337 788 € pour le Conseil Général de l'Ardèche.
- ⇒ Les opérations du Contrat seront ainsi subventionnées entre 50 et 80 %.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les actions prévues pour l'année 2012

Certaines actions « phares » de ce nouveau Contrat de Rivières verront le jour dès la première année du Contrat :

Volet A :

- Création de la station d'épuration de Sécheras et d'une partie des réseaux associés,
- Renouvellement de la station d'épuration des Bardons à Eclassan,
- Renouvellement de la station d'épuration de Lalouvesc.

Volet B :

- Protection et valorisation de la rivière d'Ay au niveau du stade de foot de Satillieu : cette action consiste d'une part à sécuriser le réseau d'eaux usées communal et les bâtiments et d'autre part à restaurer les berges et les habitats piscicoles par des techniques végétales,
- Création d'un sentier au pourtour du lac des Meinettes et d'une signalétique de sensibilisation,
- Réalisation d'une étude piscicole sur la rivière Ozon en vue d'améliorer la connaissance de ce cours d'eau et de son potentiel écologique.

Volet C :

- Mise en place d'animations scolaires gratuites sur le thème de l'eau pour les écoles du territoire,
- Mise en œuvre d'une démarche de protection et valorisation des zones humides du territoire.

Ajouter une photo si possible



SIVU de l'Ay - Ozon
Le Village - 07 290 SAINT ROMAIN D'AY
Tel / Fax : 04 75 34 94 98
E mail : sivu.ay@wanadoo.fr



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CENTRE DE REVALORISATION DU MEZAYLON A SAINT ALBAN D'AY



ADOPTÉZ LA TRI ATTITUDE !

Consignes à appliquer pour les bacs d'ordures ménagères.

Ne mettre **que des ordures en sacs** dans les bacs mis à disposition dans le village.

NE PAS :

- mettre des cartons : les déposer dans les bacs de tri « journaux/cartons » réservés à cet effet.
- entreposer des appareils électro-ménager : à apporter le samedi matin au Centre du Mezaylon.
- déposer des déchets verts : à apporter le samedi matin au Centre du Mezaylon.

Plus nous trierons, moins nous paierons !!!!



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de La Louvesc

rue des Cévennes

07520 Lalouvesc

Tel: 04 75 67 83 67

Fax : 04 75 67 84 83

Mairie.Lalouvesc@inforoutes-ardeche.fr

Site internet : www.lalouvesc.com



Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

Office du tourisme de LALOUVESC

rue St Jean François

Régis

07520 Lalouvesc

Tel: 04 75 67 84 20

Fax : 04 75 67 80 09

ot.lalouvesc@wanadoo.fr

Site internet : www.valday-ardeche.com



Horaires d'ouverture : Du 01/07 au 31/08

Du Lundi au Samedi :
09h30-12h & 14h30-18h30

Horaires indicatifs, pour être sûr appeler le
04-75-67-84-20 (répondeur avec horaires !)

ATTENTION ! EN 2012, SUR NOTRE COMMUNE, DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2012, AURA LIEU LE RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2011, c'est Monsieur André ROY qui a été désigné agent recenseur. Réservez-lui un bon accueil ! N'oubliez pas que tous les renseignements collectés auront un impact non négligeable pour l'avenir de notre commune ... Merci d'avance.

AVIS AUX LECTRICES ET LECTEURS

Ce journal est aussi le vôtre alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et aussi à nous proposer des articles. Il a été réalisé avec des moyens informatiques et budgétaires limités alors soyez indulgents sur sa mise en page. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la rédaction de notre journal communal. En particulier, les adjoints pour leurs relectures attentives ...

Et bien sûr retrouvez votre journal sur le site officiel de la commune : <http://www.lalouvesc.com>



Toute l'équipe municipale vous souhaite :

une bonne année 2012

&

ses meilleurs vœux



LISTE (alphabétique) DES ADRESSES UTILES ...

Activité	Téléphone	Adresse
ANTIQUITE – BROCANTE (Maison Fanget)	06-64-82-10-86	10, Rue des Cevennes
BAR BON ACCUEIL	04-75-67-83-31	12, rue des Cévennes
BAR DU LAC	04-75-34-91-40	Place du Lac
BAR TABAC JOURNAUX	04-75-67-80-04	20, rue des Cévennes
BOULANGERIE BRUNEL	04-75-67-82-15	2, rue des Cévennes
BOULANGERIE L'AMANDINE	04-75-67-33-42	4, rue des Cévennes
BOUCHERIE BORNE	04-75-67-82-85	17, rue des Cévennes
BOUTIQUE CADEAUX (DEGLÉSNE)	04-75-6783-39	4, rue des Alpes
BOUTIQUE SOUVENIRS (LARBRE-PUGNIET)	04-75-67-82-17	7, rue des Cévennes
BOUTIQUE DE SOUVENIRS (MAISONNAS)	04-75-34-78-97	Place centrale
BOUTIQUE DE TOUT UN PEU (TRACOL)	04-75-32-45-33	6, rue des Alpes
CABINET INFIRMIER	04-75-67-83-29	Chemin de l'école
CABINET MEDICAL	04-75-67-82-55	Rue de la Fontaine (Balcon des Alpes)
CAMPING MUNICIPAL	04-75-67-84-86	Chemin de l'Hermuzière
CENTRE EQUESTRE	04-75-34-99-40	Fontcouverte
COIFFURE MIXTE	04-75-67-84-48	7, rue des Alpes
CONFISERIE	04-75-67-82-96	8, rue de la Fontaine
ECOLE PRIMAIRE St JOSEPH	04-75-67-82-51	Le Village
ELECTRICITE PEYRARD	04-75-67-83-16	Rue du Pré du Moulin
EPICERIE DEMORY (anciennement GUIRONNET)	04-75-67-81-14	2, rue de la Fontaine
EPICERIE VIVAL	04-78-67-80-21	24, rue des Cévennes
HÔTEL RESTAURANT DES ALPES	04-75-67-84-77	17, rue des Alpes
HÔTEL – RESTAURANT LE RELAIS DU MONARQUE	04-75-67-80-44	9, rue des Alpes
RESTAURANT – TRAITEUR DE LA POSTE	04-75-67-82-84	28, rue des Cévennes
HÔTEL – RESTAURANT LE VIVARAIS	04-75-67-81-41	1, rue des Cévennes
HÔTEL – RESTAURANT DES VOYAGEURS	04-75-67-83-40	10, rue des Cévennes
INFORMATIQUE Réparations & Ventes (Aurélien ROY)	09-80-08-53-80	16, Chemin Neuf
LA POSTE	04-75-67-84-33	Rue des Cévennes
LE BALCON DES ALPES (EHPAD)	04-75-67-81-22	Rue de la Fontaine
LE CENACLE	04-75-67-83-01	14, rue de la Fontaine
LES OPALINES (Maison de retraite privée)	04-75-67-84-08	8, route d'Annonay
LE PLAISIR DES YEUX		Place Centrale
MACONNERIE FOMBONNE	04-75-67-84-19	15, rue de la Fontaine
MACONNERIE RIBES	04-75-67-81-16	Place du Lac
MAIRIE	04-75-67-83-67	Rue des Cévennes
MAISON SAINT REGIS	04-75-67-82-00	Le Village
MENUISERIE - CHARPENTE BESSET & FILS	04-75-67-81-98	Grand Lieu
MUSIQUE (Frayssé Production & Editions)	06-83-05-06-80	8, Lotissement le Val d'Or
OFFICE DE TOURISME	04-75-67-84-20	Rue St Jean-François Régis
PHARMACIE GOETZ-COUCETTE	04-75-67-84-84	6, rue St Jean-François Régis
PIZZAIOLO (Pizzeria)	04-75-33-07-06	Rue des Cévennes
PLATRIER-PEINTRE (PLOYON)	04-75-67-81-94	Place du Lac
PLOMBERIE SCHWARTZ	06-60-70-12-34	27 rue de la Fontaine
SCIERIE (POINARD)	04-75-67-80-53	Route de St Bonnet-Le-Froid
SOUKA GUIGUI		22, rue des Cévennes
STATION SERVICE ELAN	04-75-67-81-16	Place du Lac
TAXI COSTET	04-75-67-84-94	ANNONAY
TAXI CHAUDOREILLE	04-75-30-06-29	ROCHEPAULE

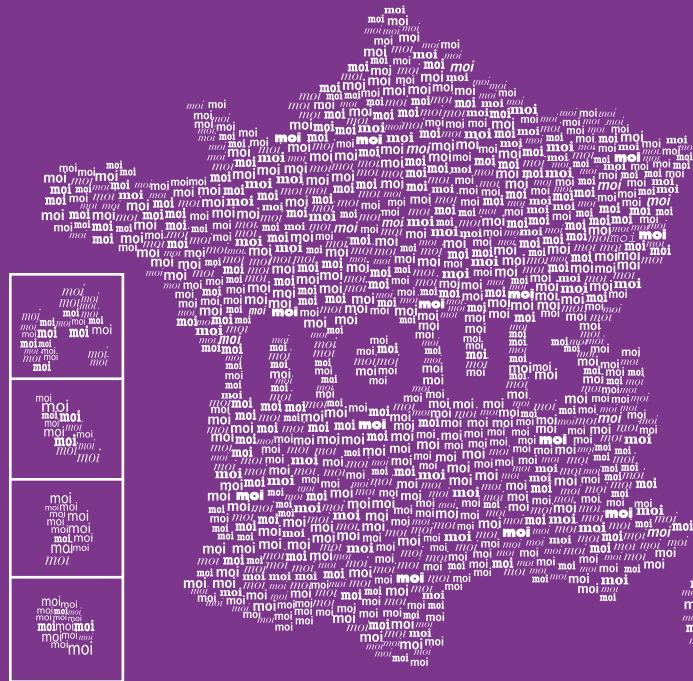
N.B. En cas d'erreur ou d'omission merci de s'adresser à la mairie afin de contribuer à améliorer notre prochaine édition ...

NUMEROS D'URGENCES & UTILES

Sapeurs Pompiers : 18 112 avec un téléphone portable	PHARMACIE : 04-75-67-84-84	Cabinet du Médecin : Dr CHIEZE 04-75-67-82-55 06-08-45-63-64	Cabinet de soins infirmiers: Cabinet : 04-75-67-83-29 (permanences les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 9h00) Me Fraquet : 06-82-17-29-29 Mr Reboullet : 06-07-21-64-49	Gendarmerie: 04-75-34-96-31
---	---	--	---	--

N.B. En cas d'erreur ou d'omission merci de s'adresser à la mairie afin de contribuer à améliorer notre prochaine édition ...





NOTICE D'INFORMATION LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Cette année, vous êtes recensé(e).

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Vous trouverez dans cette notice les indications pour participer à l'enquête du recensement de la population de 2012.

Merci de votre participation.

Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2012, l'enquête de recensement se déroule dans les mêmes communes qu'en 2007, du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février**.

Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : ces communes réalisent tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de leur population. Votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2012. Il se peut qu'un membre de votre voisinage ne soit pas recensé cette année. En 2012, l'enquête de recensement se déroule dans toutes ces communes du **jeudi 19 janvier au samedi 25 février**.

Où dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Quelques cas particuliers :

- **L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire :** remplissez uniquement la feuille de logement.
- **L'un de vos enfants est étudiant et majeur :** il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études.
S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.
- **Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale :** faites-vous recenser avec votre famille.
- **Votre enfant est en garde alternée :** il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps.
En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 19 janvier 2012.

Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Quelques exemples d'utilisation des réponses :

- **La question sur l'adresse du lieu de travail**
--> connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.
- **La question sur le nom et l'activité de l'employeur**
--> déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.
- **Les questions sur le confort du logement**
--> préparer les politiques de rénovation de quartier.

Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Le recensement de la population et moi

1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

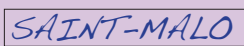
Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 18 ou le 25 février selon la taille de ma commune.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Pour remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou **bleu**.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement

- Je coche la case qui convient
- Je note un chiffre par case
- Je ne raje pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.

Je souhaite en savoir plus

L'agent recenseur et ma mairie sont là pour répondre à mes questions.

Je peux également consulter le site :

www.le-recensement-et-moi.fr